

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CTX-DG-20-20121008

Date de publication : 08/10/2012

DGFIP

CTX - Contentieux de l'assiette de l'impôt – Dispositions communes

Positionnement du document dans le plan :

CTX - Contentieux

Contentieux de l'assiette de l'impôt : dispositions générales

Titre 2 : Dispositions communes

Le présent titre, réservé aux dispositions communes du contentieux de l'assiette de l'impôt, traite successivement:

- des textes fiscaux et de leur applicabilité (Chapitre 1, [BOI-CTX-DG-20-10](#)) ;
- de la charge et de l'administration de la preuve (Chapitre 2, [BOI-CTX-DG-20-20](#)) ;
- de l'autorité de la chose jugée (Chapitre 3, [BOI-CTX-DG-20-30](#)) ;
- de la compensation (Chapitre 4, [BOI-CTX-DG-20-40](#)) ;
- des intérêts moratoires (Chapitre 5, [BOI-CTX-DG-20-50](#)) ;
- de la question prioritaire de constitutionnalité et des questions préjudicielles (Chapitre 6, [BOI-CTX-DG-20-60](#)) ;
- des sursis et limites apportées au caractère exécutoire des décisions juridictionnelles (Chapitre 7, [BOI-CTX-DG-20-70](#)).